

sage et de la mobilisation méthodique il verra insensiblement les symptômes douleur, raideur et boiterie s'amender et finir par disparaître.

—:OO:—

LA QUESTION DE L'INSPECTION MÉDICALE DES ÉCOLES, A QUÉBEC

La commission scolaire catholique de la ville de Québec, s'est prononcée, à sa dernière réunion, contre l'idée de l'inspection médicale des enfants, dans les écoles soumises à son contrôle.

Raison d'économie, a prétendu l'un des commissaires, paraît-il, un autre, m'a-t-on dit, a émis l'opinion que l'inspection des enfants par des médecins était absolument inutile, attendu que les maîtres et les maîtresses étaient parfaitement aptes à remplir cette tâche, en sus de leur travail d'enseignement, et que par là, c'était autant d'argent sauvé pour la ville.

Quand les étrangers ont lu dans notre presse locale, cette décision des commissaires, ils ont dû s'écrier: «Ça, c'est Québec!» En effet, chez nous, quand une idée de progrès s'élève et dont la réalisation signifie du bien pour le public, le nombre des esprits optus qui s'arcourent et qui s'opposent opiniâtrement à toute nouveauté, est incalculable. Dans le cas qui nous occupe, les uns invoquent la question d'argent, d'autres font partie de ce clan qui frémît et jette les hauts cris toutes les fois qu'il s'agit d'entrer sur un domaine qu'il se croit exclusivement réservé: «Pensez-y, Monsieur, ouvrir l'école, *l'Ecole* à des profanes, c'est le commencement de la fin!» D'autres encore déclarent: bah! tout a bien marché jusqu'ici, pourquoi innover?»